



Conservatoires
d'espaces
naturels

ÉDITION
2022
EDITION

Agir pour la nature
dans les territoires



TABLEAU DE BORD

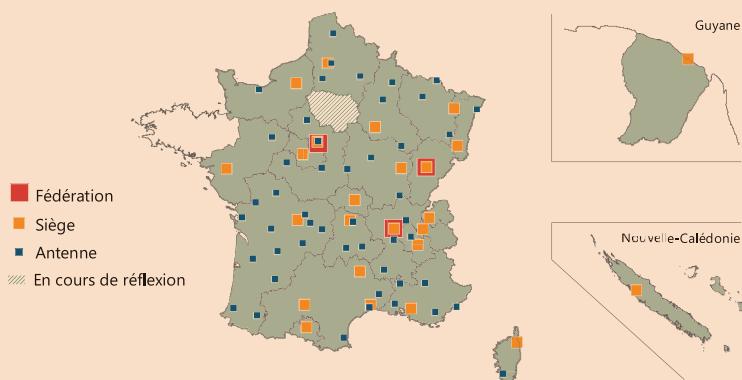


LES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS

les Conservatoires d'espaces naturels, gestionnaires majeurs d'espaces naturels en France :

3 800
sites gérés soit
145 000 ha

Implantations des Conservatoires d'espaces naturels



En 2022, la Fondation des Conservatoires d'espaces naturels, fruit de la transformation du Fonds de dotation, devrait permettre :

- de renforcer la pérennité de la vocation patrimoniale des propriétés des Conservatoires ;
- d'accueillir la philanthropie des particuliers et entreprises ;

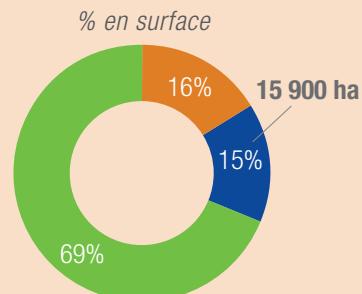
Quand elle sera finalisée, la dotation initiale s'élèvera à plus de 800 ha, soit 3,5 millions d'euros



Diversité de la maîtrise foncière et d'usage

- Propriétés : 1 200 sites
- Contrats longs (>18 ans) : 600 sites
- Contrats courts (<18 ans dont terrains militaires) : 2 000 sites

Un même site Conservatoire peut être concerné par différents types de maîtrise



Obligations réelles environnementales : contrats attachant aux terrains des pratiques destinées à assurer, sur le long terme, la préservation de la biodiversité

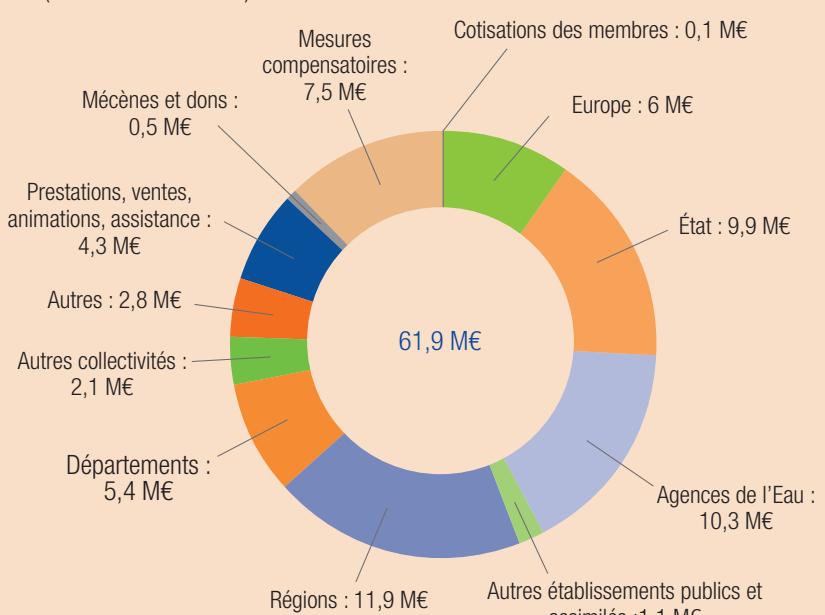


Ressources humaines

	2005	2010	2021
Salariés	411	613	1 007
dont CDI	83%	83%	86%
dont cadres	16%	15%	15%
dont femmes	40%	43%	49%
Contrats aidés	155	62	23
Nombre de jours de formation reçus	568	1 129	889

Origine des financements du réseau

(en millions d'euros)



Les partenaires nationaux du réseau

ÉTAT

- Ministère de la Transition Écologique
- Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
- Ministère des Armées

ENTREPRISES

- Agromousquetaires
- La Boulangère Bio
- Electricité de France
- Réseau de transport d'électricité

TÊTES DE RÉSEAUX

- Réserves naturelles de France
- Fédération des Parcs naturels régionaux de France
- Rivages de France
- Grands sites de France
- Fédération française de spéléologie
- RAMSAR France
- Terre de liens
- UICN France

Les champs d'intervention des Conservatoires d'espaces naturels

La protection et la gestion des sites naturels

3 800 sites gérés couvrant plus de 145 000 ha

Des sites naturels gérés diversifiés



20% des sites caractérisés en pelouses sèches* : soit 800 sites et plus de 17 000 ha



37% en milieux humides* : soit 1 400 sites et 28 000 ha



13 % en landes, fruticées ou prairies* : 500 sites soit 6 000 ha

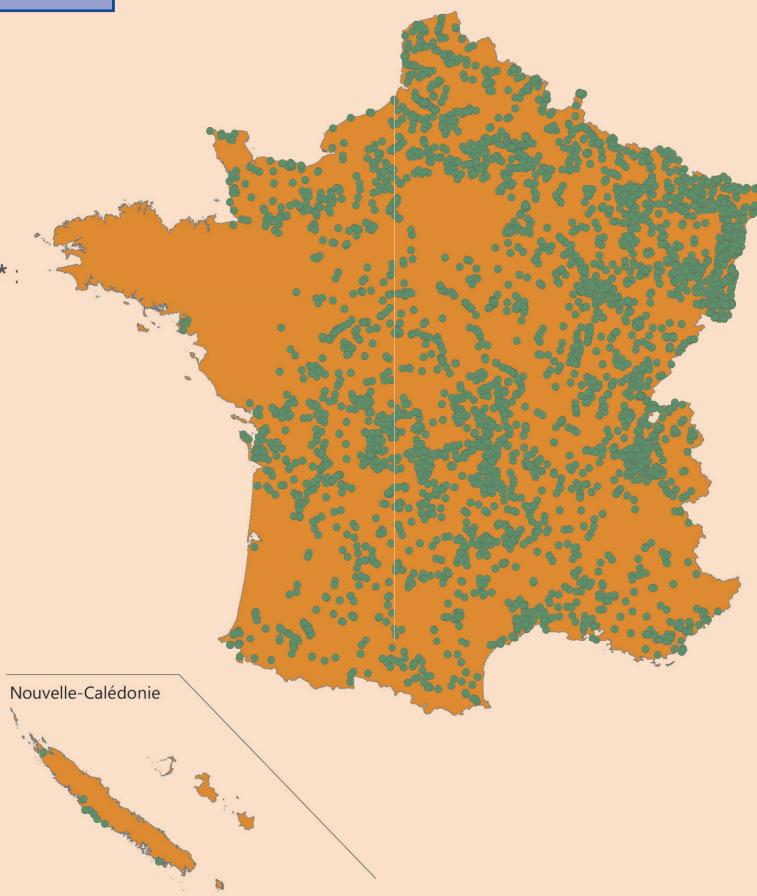


plus de **300 sites** présentant un patrimoine géologique



plus de **400 sites** abritant plus de **700 gîtes à chauve-souris**

*Milieu dominant sur chaque site



Un recours aux protections réglementaires

- Les Conservatoires gèrent des Réserves naturelles : 35 nationales et 72 régionales, soit 23% et 41% de la part nationale
- Plus du tiers des sites se situe dans un site protégé réglementairement : Arrêté de protection de biotope (256 sites), Réserve naturelle (194), Parc national (49), Conservatoire du littoral (77), Espace naturel sensible (863)
- Natura 2000 : 46% des sites gérés sont inclus dans des périmètres protégés au titre de la directive « habitats-faune-flore » (1 800 sites) et 22% au titre de la directive « Oiseaux » (800 sites).



Une gestion en direct ou qui s'appuie sur les acteurs locaux

- plus de 2 800 sites (73%) dotés d'un plan de gestion, validé par les Conseils scientifiques des Conservatoires
- **1 200 agriculteurs sous contrat** avec les Conservatoires intervenant sur 900 sites (22%) sur la base de cahiers des charges alliant enjeux biodiversité et production agricole, dont 250 baux ruraux à clauses environnementales
- des entreprises spécialisées sur plus de 400 sites
- des structures d'insertion professionnelle sollicitées sur près de 400 sites
- 8 Conservatoires sont animateurs en région des stratégies Espèces Exotiques Envahissantes
- et également 120 sites laissés en libre évolution



Des projets de territoire qui contribuent au développement durable

- Animation de 60 mesures agro-environnementales et climatiques sur plus de 480 000 ha
 - 600 sites concernés par une cellule d'assistance technique zones humides
 - 300 sites issus de mesures compensatoires
 - Animation foncière prospective à la compensation sur 30 sites
 - Plus de 4 000 communes sont concernées par au moins un site Conservatoire, soit plus d'**1 commune sur 8 en France** (12%)
- Les Conservatoires sont parmi les principaux opérateurs de Natura 2000 :
- Plus de 180 DOCOB couvrant plus de 250 000 ha
 - Participation à 300 comités de concertation
 - Signature de 200 contrats et 20 chartes



L'expertise scientifique et technique

Les Conservatoires d'espaces naturels appuient leurs interventions grâce à une expertise scientifique et technique multi-thématique, développée en interne et en lien avec de nombreux partenaires. Sur demande, ils apportent leur expertise auprès d'autres gestionnaires et sont sollicités pour réaliser des formations (formation continue, universitaires...).

Animation de programmes nationaux, notamment par la Fédération :



- Pôle-relais Tourbières** : animation d'un important réseau d'acteurs pour la connaissance, la gestion durable et l'évaluation des tourbières de France (depuis 2002) www.pole-tourbieres.org



- Plan Loire** : accompagnement des projets en faveur des zones humides, portage d'un centre de ressources et des actions concernant les espèces exotiques envahissantes (depuis 1992) www.centrederessources-loirenature.com



- Plan Rhône** : élaboration de la stratégie zones humides, animation du réseau des acteurs pour la biodiversité de l'axe Saône-Rhône (depuis 2015) www.plan-rhone.fr



- Plan National d'Actions Chiroptères** (depuis 2008) www.plan-actions-chiropteres.fr
- LIFE NaturArmy (2019 - 2023)** : accompagnement du ministère des Armées pour favoriser la gestion écologique des terrains militaires. 2 Conservatoires d'espaces naturels sur 3 ont un partenariat actif avec le ministère des Armées. Cela concerne 43 terrains militaires sur une surface de plus de 40 000 ha. <http://lifeterrainsmilitaires.fr>

Appui et portage de projets nationaux et européens



Implication dans
7
Projets LIFE

Implication dans
39
Plans nationaux
d'actions (PNA) espèces

Les Conservatoires sont porteurs de **7 PNA** au niveau national, et sont porteurs régionaux ou impliqués dans la mise en œuvre de nombreux PNA :



Pie-grièche
à tête rousse
Corse, Allier



Loutre
Ariège, Occitanie,
PACA



Cistude d'Europe
Allier, Bourgogne,
Savoie...



Plantes endémiques
de la Vallée de la Seine
Normandie

Le réseau contribue à la connaissance scientifique en alimentant l'Inventaire national du patrimoine naturel.

L'assise citoyenne



7 400
Adhérents



800
Conservateurs
bénévoles



500
Membres
des Conseils
scientifiques

Une action citoyenne variée

Les Conservatoires d'espaces naturels agissent au plus proche du terrain et tissent de nombreux liens avec les communes et les habitants. La plupart des Conservatoires accueillent des adhérents individuels et des bénévoles qui participent à de nombreuses activités (sorties guidées, chantiers nature, suivis participatifs...), deviennent des relais locaux comme Conservateurs bénévoles d'un site, ou membres des Conseils d'administration.

Un réseau présent dans les médias



103 000
abonnés
aux réseaux
sociaux



Présence dans
2 000
Supports médias

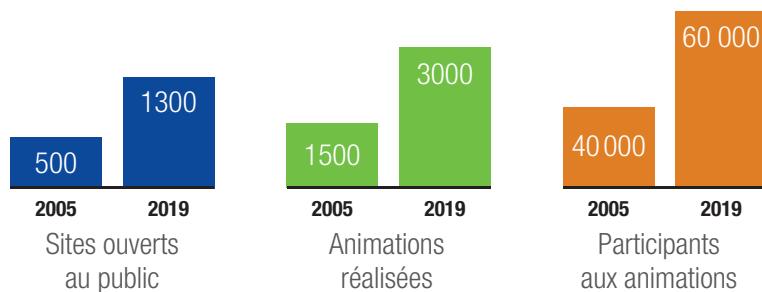
La sensibilisation à la nature

Les Conservatoires participent à la sensibilisation de tous les publics en organisant* :

- 3 000 animations locales avec plus de 60 000 participants, dont près de 700 sorties scolaires et plus de 13 000 élèves ;
- 500 animations et 6 000 participants ;
- près de 200 chantiers programmés.

Et en relayant et en contribuant à de nombreux événements dont : La Fête de la nature (110 animations), les Journées européennes du patrimoine (40 animations) ou la Nuit internationale de la chauve-souris (plus de 60 animations).

* chiffres moyens hors période covid 19



Plus de
6 millions
de visiteurs par an sur les sites gérés
par les Conservatoires



Depuis plus de 40 ans, les Conservatoires d'espaces naturels pré servent et mettent en valeur le patrimoine naturel et paysager autour de projets de territoires et une méthode basée sur la concertation.

Les 23 Conservatoires d'espaces naturels sont des associations à but non lucratif et d'intérêt général.

Mélant assise citoyenne et professionnels qualifiés, ils sont devenus l'un des plus importants réseaux de gestionnaires d'espaces naturels en France, avec le soutien de l'État, des collectivités territoriales et leurs établissements publics ainsi que de nombreux partenaires privés. Reconnus pour leur sens du dialogue et la pertinence de leur expertise scientifique et technique, ils développent des actions innovantes autour de cinq axes : « **Connaître, Protéger, Gérer, Valoriser, Acccompagner les politiques publiques** ».

Réunis au sein de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, ils bénéficient depuis 2009 d'un agrément spécifique délivré par l'État et les Régions.



Une stratégie fédérale de réseau 2018-2028 en 10 axes :

- 1** Assurer une reconnaissance et une présence stratégique interrégionale, nationale et internationale
 - 2** Consolider le réseau, assurer sa cohérence et poursuivre son animation
 - 3** Adapter et consolider le modèle économique du réseau
 - 4** Accompagner le développement de l'assise citoyenne
 - 5** Développer et affirmer les fondamentaux scientifiques
 - 6** Renforcer et sécuriser l'assise foncière des Conservatoires
 - 7** Développer la communication auprès du grand public et la valorisation du réseau de sites gérés
 - 8** Accompagner le réseau dans la mise en oeuvre de la séquence « éviter-réduire-compenser »
 - 9** Accompagner les territoires pour une meilleure prise en compte de la biodiversité
 - 10** Contribuer au soutien technique et juridique du réseau

*Document réalisé
avec le soutien de*



Fraternité



Conservatoires d'espaces naturels

Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

199, rue de la Juine - 45160 OLIVET

02 38 24 55 00 - contact@reseau-cen.org

www.reseau-cen.org